

# Wolu-Inter-Quartiers ... ... en action

BELGIQUE – BELGIE

P.P.  
1200 BRUXELLES 20

1/3380

**Mars 2005**

MENSUEL N° 86 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Ne paraît pas en juillet ni en août.

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 - P 401101

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

## Urbanisme

### Hof ten berg : mobilisation citoyenne pour un espace vert menacé.

Derrière la ferme Hof ten Berg, en intérieur d'îlot, dans la zone de protection paysagère de l'ensemble classé par les Monuments et Sites, s'étendent une zone de potagers biologiques et un bosquet marécageux, véritable poumon du quartier, dont la Promenade Verte Régionale longe les trois côtés accessibles.

Sa "très haute valeur biologique" (déterminée par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement) et sa mise en "zone noyau" du maillage vert (au Plan Régional de Développement) ne le protègent cependant pas de l'appétit des promoteurs immobiliers. Après avoir échappé de justesse à trois menaces de parkings (par la SA Hewlett-Packard), le bosquet sera l'objet, du 18 mars au 1<sup>er</sup> avril 2005, d'une enquête publique, pour la construction de deux buildings.

Les habitants, qui tiennent à ce que leur commune reste verte, sont invités à réagir aux affiches rouges qui annonceront l'enquête publique, soit en écrivant, soit en demandant à être entendus par la Commission de Concertation le 14 avril.

NB: de nombreux habitants ont déjà signé la demande de classement du bosquet, auprès des Monuments et Sites, lancée le

mois passé par l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Promotion du Réseau Ecologique (l'ASEPRÉ asbl), afin de sauver définitivement ce site intéressant.

Cette demande est en cours



**C'est le bosquet marécageux, en arrière plan, qui est aujourd'hui menacé... en attendant sans doute la zone de potager, et tout cela, dans un intérieur d'îlot déjà fortement urbanisé.**

d'examen préliminaire, ce qui ne bloque pas (encore) le projet qui sera mis à l'enquête publique. Or, il est essentiel que ce projet soit bloqué par la Commission de Concertation de WSL, afin que le classement aboutisse, dans quelques mois (ou années!...). C'est donc auprès de cette commission que les citoyens devront faire valoir incessamment leurs arguments de protection du site.

Le classement espéré est basé sur la valeur biologique et paysagère du site.

Une autre raison, primordiale pour les riverains, est l'aspect social et de santé publique que constitue cet espace vert en intérieur d'îlot, accessible aux piétons.

Nous nous attendons dans l'avenir à une mobilisation de plus en plus importante des habitants pour sauver les espaces verts qui leur restent.

Le bosquet Hof ten Berg, vestige du lit majeur de la Woluwe, constitue un relais important du maillage vert de Woluwe-Saint-Lambert et de la Région de Bruxelles-Capitale.

**SAUVONS-LE !**

*Bernard Devillers*

**Plus d'informations, dès le début de l'enquête publique, au service de l'urbanisme de la commune au 02 761 28 14, au comité De Cuyper/Dix Arpens au 02 770 20 89 et à Wolu-Inter-Quartiers au 02 762 39 44.**

## Un peu d'histoire

### La ferme Hof ten Berg

Est située sur le versant Ouest de la vallée de la Woluwe, affluent de la Senne, à l'altitude 52,5 m, face à la ferme Hof-ter-Musschen située de l'autre côté de la vallée.

Dès le deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle la ferme "ten Berg" sera cédée à bail à des laïcs par l'abbaye de Forest qui veut s'assurer des revenus plus stables : il faut savoir qu'à cette époque la plus grande partie du territoire de la Commune était dévolue à l'exploitation agricole. Le dernier fermier, François De Clerck, reprit le bail en 1779 et racheta les biens après leur mise sous séquestre à la fin de l'ancien régime. Pendant l'époque française il était maire de Woluwe-Saint-Lambert de 1808 à 1813. Il a eu 15 enfants dont une douzaine ont atteint l'âge adulte. Le territoire de Hof ten Berg a commencé à se diviser à sa mort en 1813. La ferme est restée dans les mains de la famille jusqu'en 1857.

A partir du 19<sup>ème</sup> siècle Hof ten Berg commença à décliner petit à petit.

Agriculteur de père en fils, la famille Verdeyen n'a jamais quitté les alentours de Hof ten Berg et acheta la ferme en 1951 pour la somme de 290 000 frs. La ferme était en ruine, il ne restait plus que les murs.

Tout en rénovant la ferme, il fallait continuer le travail aux champs et soigner les animaux. Pendant quarante ans, les Verdeyen travaillaient à la reconstruction de la ferme qui a retrouvé petit à petit son état du temps jadis.

Le Witloof (chicon) en était la production principale ; le fermier se spécialisa dans la reproduction des semences qu'il exporta surtout vers le Nord de la France et, de plus, il apprenait aux fermiers français la

technique du Witloof.

Les terres cultivées par la famille Verdeyen changeaient presque à chaque saison en fonction des locations. Aujourd'hui Monsieur Verdeyen ne cultive plus que son potager.

Le 27 avril 1997, la ferme Hof-ten-Berg fut classée. Autour de l'ensemble classé, un périmètre de protection a été défini, qui comprend les potagers biologiques et un bosquet marécageux. Celui-ci possède une

faune et une flore caractéristiques de ce milieu, devenu rare.

En effet c'est le seul vestige de ce type sur la rive gauche de la Woluwe. Il est alimenté par les eaux de source. Cet endroit qui fait office de bassin d'orage naturel, est toujours rempli d'eau et sert à arroser les potagers.

*Geneviève Vermoelen*

**Sources d'information : musée communale de Woluwe-Saint-Lambert.**



La ferme Hof ten Berg est un témoin important du passé agricole de la vallée de la Woluwe.

## Enquêtes publiques

### Résultats

Projet **d'installation d'un chenil au stade communal** (Bul. WIQ n° 83 et 84) : **avis défavorable**. La Commune demanderesse s'abstient.

Notons quelques considérants qui ont justifié la décision :

...que l'implantation de cette infrastructure risque de porter atteinte à la tranquillité des lieux (présence de chiens, va-et-vient et stationnement de véhicules,...) ;

D'autres implantations plus périphériques dans l'espace vert méritent d'être étudiées.

...que le projet présente des inconvénients majeurs et devrait faire l'objet d'études complémentaires ;

...la proximité d'une institution pour enfants handicapés qui nécessite un maximum de tranquillité.

Projet de **transformation d'une vitrine au 52, parvis Saint-Henri** (Bul. WIQ n° 85) : **avis favorable** à

condition d'uniformiser le dessin des portes et de réduire de 70 cm la hauteur de l'allège de la vitrine.

Demande de **régularisation** pour une annexe à l'immeuble du **85, avenue du Castel** (Bul. WIQ n°84): **avis favorable**, la Direction des Monuments et des Sites et l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement s'abstiennent. La Région était absente. Par ailleurs, nous avons appris que le Collège des Bourgmestres et Echevins a remis un **avis défavorable** lors de sa séance du mardi 22 février 2005. Certainement à suivre...

### Nouvelle enquête

Enquête publique du 25 février au 26 mars pour le projet de Plan Particulier d'Affectation du Sol **PPAS Dries**, comprenant les 2 îlots situés entre Cayershuis, la chaussée de Roodebeek, l'avenue Vervloessem, la rue Moonens et la rue Dries.

**Info au service urbanisme de la Commune : 02 761 28 14.**

## Le bon voisinage

Notre comité est né en août 2001, suite à une requête d'habitants de l'avenue de l'Aquilon, importunés par les nuisances sonores en provenance d'un immeuble de bureaux situé au 101/103 de la rue Neerveld. Ce bureau était en réaménagement depuis un an et demi, les travaux s'effectuant en dehors des heures de bureau et en dehors des heures légales de repos des habitants, des bruits assourdissants de démolition de chape et d'évacuation des débris s'effectuaient parfois jusqu'à 21 heures, semaine et week-end compris. Les habitants ne savaient plus à qui s'adresser pour que les nuisances cessent. Ils étaient fatigués et se sentaient impuissants à résoudre ce problème.

Nous avons donc, Michel Lucas et moi, décidé de créer un comité de quartier afin d'être le relais entre les bureaux, la commune et ses habitants. Nous avons contacté le chef de chantier, le service de la police, nous plaignant du tapage excessif des travaux sans grand succès. Encore novices en la matière, ne sachant pas bien à qui nous adresser, nous avons supporté vaillamment les nuisances sonores jusqu'à ce que les responsables introduisent une demande de régularisation à l'urbanisme de Woluwe-Saint-Lambert. Cette formalité concernait d'anciens travaux ainsi qu'une demande de permis d'urbanisme pour les travaux entrepris au dernier étage et l'installation de deux tours de réfrigération en toiture.

Nous avons étudié le dossier mis à l'enquête publique et nous y avons réagi par un courrier collectif du comité et des habitants du quartier. Lors de la commission de concertation, le



comité Aquilon et des habitants ont rencontré les responsables du bâtiment à qui nous avons clairement exposé nos problèmes. A l'écoute de nos doléances, le propriétaire a été assez surpris de constater que la modernisation de ses bureaux avait causé de tels tracasseries aux voisins proches et s'en est excusé. Il n'avait pas songé à cette problématique. Nous avons été invités à visiter le bâtiment de fond en comble en compagnie d'architectes et d'ingénieurs acousticiens. Nous avons obtenu réponse à toutes nos questions. Promesse nous a été faite de tout mettre tout en oeuvre pour régulariser et améliorer la situation.

Une nouvelle demande de permis d'urbanisme a été réintroduite par les gestionnaires du bâtiment. Nous avons demandé qu'une minuterie soit installée sur un système de ventilation très bruyant et qu'une proposition de réaménagement visuel et acoustique du toit nous soit proposée. Le propriétaire et ses conseillers ont fait appel à un bureau d'infographie, une simulation a été réalisée, représentant le toit dont les tours de réfrigération étaient isolées acoustiquement et visuellement par des panneaux blancs et des bacs garnis de sapins.

Les travaux viennent de s'achever, le résultat est excellent. Le dialogue fut long, mais

fructueux, nous sommes reconnaissants à la direction d'avoir accepté de prendre en charge ces travaux onéreux, (+/- 150.000 Euros HTVA), mais indispensables pour la quiétude du quartier. Les habitants semblent satisfaits, les nuisances acoustiques ont diminué. Le bon voisinage et le dialogue ont été préservés.

A signaler que le propriétaire du deuxième bâtiment, loué dernièrement par BASE (Twin Tower, côté gauche au 105 rue Neerveld), nous a également contacté afin de nous mettre au courant de leurs travaux d'aménagement, 500 employés vont bientôt s'installer dans ces bureaux. Il nous a été affirmé qu'aucun relais d'antenne GSM ne sera placé sur le toit de cet immeuble et que des navettes circuleront des gares bruxelloises vers Woluwé-Saint-Lambert, évitant ainsi les voitures ventouses dans le quartier. De plus, des emplacements gratuits sont également mis à la disposition des employés au sous-sol de l'immeuble qu'ils occupent.

Cet heureux dénouement est la preuve que tout problème peut trouver une solution, que le dialogue peut se construire et se poursuivre entre citoyens raisonnables. Nous remercions tous les intervenants.

*Claudine Esposito*

## Compostage

**Envie de composter à domicile ?**

**Envie de rejoindre l'équipe des maîtres composteurs de Woluwe-St-Lambert ?**

Nous désirons renforcer notre équipe afin de continuer nos permanences au centre de démonstration (chaque dernier samedi du mois de 10 à 12 h aux Serres communales) et afin de proposer des animations lors des manifestations publiques qui se déroulent dans la commune. Alors si cela vous intéresse, mais que vous souhaitez en savoir plus sur le compostage avant de nous rejoindre, participez dès le mois de mars aux ateliers **gratuits** sur le compostage organisés par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, en collaboration avec plusieurs communes de la Région bruxelloise et leurs maîtres-composteurs.

Quatre ateliers sur le compostage, ouverts à toutes et à tous,

vous sont proposés en mars dans les communes d'Auderghem, de Jette et de Schaerbeek. Chaque atelier proposé est composé d'une séance théorique et d'une séance pratique.

Un spécialiste du Comité Jean Pain vous donnera une vue globale sur le compostage lors de la séance théorique. Pourquoi et comment composter, les différentes techniques de compostage en fonction de la situation de chacun, les problèmes les plus courants et leurs solutions pratiques, sont autant de sujets qui seront abordés lors de cette séance théorique.

Vous aurez également l'occasion de voir à quoi ressemble un bon compost, de le toucher, et de recevoir les conseils des maîtres-composteurs lors de la séance pratique qui sera donnée suite à la théorie.

**Renseignements pour les formations et/ou pour rejoindre l'équipe des maîtres-composteurs de Woluwe-Saint-Lambert : Bernard Devillers, Wolu-Inter-Quartiers, 02/762 39 44 ou woluintertiers@hotmail.com**

## Nuisances aériennes, restons attentifs et actifs !

Les beaux jours arrivent à grands pas... et on espère qu'ils ne soient pas gâchés par les nuisances sonores des avions !



Restons donc vigilants et n'hésitons pas à nous plaindre si nous estimons ces nuisances peu acceptables.

Envoyez vos plaintes à « [plaintes@bruairlibre.be](mailto:plaintes@bruairlibre.be) » qui les relayeront au service de médiation de l'aéroport de Zaventem, à l'IBGE et à une liste de personnalités politiques concernées par le problème.

## Vous êtes parents d'Ado(s)... Vous vous posez des questions...

Une première soirée débat le  
**Lundi 21 mars à 20 h**

**« Adolescence : la crise...laquelle ?  
Martine Goffin, psychologue et psychanalyste**

**Centre « Les Pléiades »  
Av. du Capricorne, 1A - 1200 Bruxelles**

**Entrée : 5 et 4 € (membre de la Ligue)  
Organisé par la Ligue des Familles de Woluwe-St-Lambert**

**Rens. : Sophie Visart 02 733 01 50  
svisart@yahoo.fr**

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

## 3ème Concert de musique classique

**Le vendredi 18 mars  
à 19 heures 30**

**Au Castel  
Avenue des Deux Tilleuls, 2a  
1200 Woluwe Saint Lambert**

Une activité des comités de quartiers  
Prekelinden/Bois de Linthout et  
Parvis St Henri/Lindthout  
en collaboration avec  
l'Académie de Musique de  
Woluwe-Saint-Lambert

Entrée gratuite



Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
E Mail : woluintertiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42

**Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.**